



Cercle Europe & Economie Sociale

Déjeuner avec Sylvie Brunet

Députée européenne et membre de la commission de l'emploi et des affaires sociales (EMPL)

7 novembre 2019

Le 7 novembre, le Cercle Europe et Economie Sociale a eu le plaisir d'accueillir Sylvie Brunet, députée européenne, membre de la commission de l'emploi et des affaires sociales (EMPL) au Parlement européen et vice-présidente du groupe Renew Europes.

Renew Europe : au centre de l'échiquier

Le parti Renew Europe se retrouve, dans cette nouvelle législature, au centre de l'échiquier politique du Parlement européen. Pour la 1^{ère} fois, le PPE et le S&D n'ont pas la majorité et doivent composer avec un autre groupe pivot pour créer des majorités, Renew Europe, composé de 108 députés.

Ce groupe n'est donc plus une force d'appoint, mais se retrouve au centre du jeu politique. D'autant plus que la cohérence du groupe PPE, à sa droite, n'est pas toujours évidente, en raison de délégations nationales diverses politiquement.

A sa gauche, le groupe S&D est plus cohérent en termes d'orientations politiques et de cohésion de groupe. Il se retrouve donc être un allié de choix pour le groupe Renew Europe en commission EMPL.

Au sein de Renew Europe, le contingent français est largement majoritaire, suivi des Britanniques, viennent ensuite de plus petites délégations : Espagne, Allemagne, Belgique, Pays-Bas ou Roumanie. Si la dynamique de groupe est positive, les positions sur les questions sociales peuvent largement différer.

Certaines délégations, notamment de pays de l'Est ou du nord de l'Europe, sont parfois caractérisées par un positionnement très libéral.

Le groupe Renew Europe est dirigé par le député roumain Dacian Ciolas, francophone et francophile, proche d'Emmanuel Macron.

Madame Brunet, adhérente au Modem, a hérité de la place de Vice-Présidente de ce groupe, lui permettant d'être en vigie sur la stratégie du groupe.

La commission de l'emploi et des affaires sociales (EMPL)

Au sein de la commission EMPL la cohérence des groupes les Verts et S&D en font des partenaires naturels.

Du côté de Renew Europe, 8 députés sont membres. Côté français, Sylvie Brunet est la seule de ce groupe, Véronique Trillet-Lenoir est suppléante mais suit les questions plutôt de santé, Marie-Pierre Vedrenne, elle aussi suppléante, suit les questions tournées vers l'économie, et enfin Stéphane Bijoux se concentre sur les enjeux liés aux DOM-TOM.

Au sein des commissions parlementaires, si les fonctions de président et vice-président sont importantes, celle moins connue de coordinateur est stratégique. Pour le groupe Renew Europe, c'est le roumain Dragos Pislaru, francophone et proche du président du groupe, qui détient ce poste clé. Sylvie Brunet est vice-coordinatrice, ce qui lui permet de participer aux réunions de coordinateurs très importantes pour le suivi des arbitrages et l'avenir des textes négociés.

Enfin, et traditionnellement, la présidence de la commission de l'emploi et des affaires sociales est attribuée à une personnalité de gauche. Cette législature, et selon une règle de répartition complexe dénommée règle D'Hondt, la présidence d'EMPL devait revenir à un membre du parti des Conservateurs et réformistes européens (CRE), parti très à droite de l'échiquier.

L'ancienne Première ministre polonaise, membre du PIS, devait récupérer cette présidence mais la quasi-totalité des députés de la commission s'y est opposée à trois reprises. La présidence est donc revenue à la députée slovaque du CRE Lucia ĎURIŠ NICHOLSONOVÁ, moins conservatrice et plus ouverte sur les questions sociales. Mais ce transfert politique pourrait indiquer un moindre intérêt des forces politiques traditionnelles pour les questions sociales.

Les sujets importants de la Commission EMPL

La nouvelle Commission européenne n'étant pas encore entrée en fonction, les sujets législatifs sont rares en ce début de mandat.

Le principal est le rapport Balas sur la coordination des systèmes de sécurité sociale. En pleine négociations interinstitutionnelle, les divergences entre nationalités, partis politiques et institutions sont nombreuses.

Les questions de l'exportation des prestations sociales pour les travailleurs frontaliers, de la pluriactivité et de la notification préalable au détachement des travailleurs seront au cœur de ces négociations, notamment sur des aspects de définition.

Autres sujets importants pour l'avenir dans cette commission parlementaire : bien sûr la promesse de la Présidente von der Leyen de salaire minimum, qui devra aboutir à une proposition législative, ainsi que celle sur l'encadrement du travail sur les plateformes et autres nouvelles formes de travail.

La question de l'égalité homme/femme, mais aussi le chômage des jeunes et les questions d'investissements (InvestEU, FSE+) seront également des priorités.

Enfin le Green Deal européen, grande mesure de la nouvelle Commission, sera aussi au centre de l'attention des députés.

Le Socle européen des droits sociaux

Le Socle européen des droits sociaux, et sa mise en œuvre, ont bien évidemment été abordés lors de ce déjeuner.

Le futur commissaire à l'emploi Nicolas Schmit est très engagé et compétent sur cette question.

La commission EMPL sera vigilante sur la bonne mise en œuvre des principes du socle.

Le statut de l'économie sociale en Europe

Les membres du Cercle ont tous souligné l'importance, pour chacun d'entre eux, de la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire dans les arènes et en droit européen. Si beaucoup de pays possèdent des mutuelles, associations, fondations ou coopératives, les spécificités en termes de gouvernance, et non seulement d'objectifs, doit être plus mieux reconnues.

Sur cet aspect, la réforme annoncée des règles concernant les Services d'intérêts économiques général (SIEG) dans les prochains mois sera importante pour réellement prendre en compte les spécificités de l'ESS. Mais ces spécificités devraient être prises en compte plus largement dans nombre de politiques européennes : sur le temps de travail, sur les exigences prudentielles ou encore les FSE+.

A ce titre, les participants ont souligné l'importance de créer, selon eux, une nouvelle forme juridique, la lucrativité limitée, forme juridique la plus à même d'embrasser la multiplicité des formes d'entreprises en Europe.

Les autres sujets abordés lors du déjeuner

- La reconduction de l'intergroupe, soutenue politiquement par Renew Europe.
- La lutte contre le dumping social sera l'une des priorités dans les années à venir en matière sociale, avec un salaire minimum.
- Le traitement des personnes âgées : abordé dans la directive sur l'équilibre de vie (congé des aidants), la question des personnes âgées en Europe devra être traitée, pour répondre à l'une des 3 grandes transitions : la transition démographique, aux côtés des transitions numérique et environnementale.
- Le Semestre européen : outil très important pour intégrer les principes du Socle et les faire vivre, il permet de créer une « émulsion » au niveau des politiques sociales en Europe.